



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ENFANCE
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POINT D'AVANCÉE SUR LES MESURES



**PLAN DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES FAITES
AUX ENFANTS – DEUX ANS APRÈS**

AXE 1



SENSIBILISER,
FORMER ET
INFORMER

PAGE 3

AXE 2



LIBÉRER
LA PAROLE,
FAVORISER LE
REPÉRAGE ET
SIGNALEMENTS

PAGE 4

AXE 3



MIEUX
PROTÉGER
LES ENFANTS
AU QUOTIDIEN

PAGE 5

AXE 4



MIEUX
ACCOMPAGNER
LES ENFANTS
VICTIMES

PAGE 6

AXE 5



PRÉVENIR
LE PASSAGE
À L'ACTE ET
ÉVITER LA
RÉCIDIVE

PAGE 7

AXE 6



DÉVELOPPER
LES
ENQUÊTES
ET LA
RECHERCHE

PAGE 8

AXE 1



SENSIBILISER,
FORMER ET
INFORMER

MESURES

1

Investir le temps périscolaire en s'appuyant sur les associations

2

Renforcer la prévention des violences sexuelles à l'école

3

Porter aux parents des messages de prévention avant même l'arrivée de l'enfant

BILAN À DATE

Diffusion d'un répertoire de 136 actions, activités labellisées à destination des professionnels du périscolaire et extrascolaire.

Réalisation de 3 vadémécums sur l'éducation à la sexualité et les violences sexuelles à destination des professionnels.
Repérage des violences sexuelles à l'école à l'occasion des visites médicales de 3/4 ans, 5/6 ans et 10/11 ans.
Renforcement de la formation des professionnels de l'Éducation nationale sur cette thématique.

Lancement du site et de l'appli numérique 1000 premiers jours pour diffuser des messages de prévention à toute forme de violence, y compris les violences éducatives ordinaires.
Campagne de sensibilisation sur le syndrome du bébé secoué.

AVANCÉE



Réalisé



En cours de réalisation



Reste à réaliser

AXE 2



LIBÉRER LA PAROLE, FAVORISER LE REPÉRAGE ET SIGNALEMENTS

MESURES

4

Le 119 : objectif zéro appel sans réponse

5

Améliorer le travail en réseau des professionnels et renforcer les CRIP

6

Déployer des unités d'accueil et d'écoute spécialisées dans l'ensemble du territoire d'ici 2022 (passage de 64 UAPED à 100)

7

Désigner des équipes pédiatriques référentes pour repérer, constater les violences et prendre soins des mineurs victimes

8

Organiser des formations communes dès 2020 pour renforcer la coopération entre professionnels de terrain

BILAN À DATE

Renforcement des moyens financiers et humains du 119 et création d'un tchat à destination des mineurs et d'un formulaire en ligne.
Grande campagne de communication.

Renforcement des CRIP et élaboration d'un référentiel unique sur l'évaluation d'une situation de danger intégré dans la loi.

Déploiement de 101 UAPED financées sur le territoire d'ici la fin 2022 soit 1 UAPED opérationnelle par département.

Suite à une instruction de novembre 2021, une labellisation des équipes aura lieu en 2022.

Création d'un kit de formation à destination de tous les professionnels de l'enfance sur les violences faites aux enfants et déploiement de la formation en 2022.

AVANCÉE



Réalisé



En cours de réalisation



Reste à réaliser

AXE 3



MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS AU QUOTIDIEN

MESURES

9

Renforcer la répression contre les auteurs

10

Garantir un contrôle systématique des antécédents judiciaires des professionnels exerçant une activité au contact habituel d'enfants

11

Mieux lutter contre la maltraitance et les violences en établissements

12

Lutter contre l'exposition des enfants à la pornographie

13

Lutter contre les violences sexuelles dans le milieu du sport

BILAN À DATE

La répression des auteurs a été renforcée par la loi du 30 juillet 2020 et du 21 avril 2021.

Création en 2022 d'une plateforme de contrôle systématique du B2 et du FIJAIS dans le champ de la petite enfance et de la protection de l'enfance.
Extension des personnes contrôlées dans la loi.

Formalisation d'un protocole de maîtrise des risques de maltraitance.
Désignation dans chaque territoire d'une référent pour lutter contre les situations de maltraitance dans les établissements.
Élaboration d'une définition de la maltraitance commune à tous les professionnels inscrite dans la loi.

Création d'un portail d'information unique sur la parentalité jeprotegemonenfant.gouv.fr

Campagne de sensibilisation et kit de communication sur la prévention des violences sexuelles dans le champ du sport.
Généralisation du contrôle d'honorabilité des éducateurs bénévoles avec l'automatisation de la consultation du FIJAIS.

AVANCÉE



Réalisé



En cours de réalisation



Reste à réaliser

AXE 4



MIEUX ACCOMPAGNER LES ENFANTS VICTIMES

MESURES

14

Garantir à chaque enfant victime une évaluation de ses besoins et l'accès à un parcours de soins gradués

15

Création de cinq nouvelles unités spécialisées dans la prise en charge du psycho-traumatisme dès 2020

16

Réunir en 2020 les comités locaux d'aide aux victimes au format « lutte contre les violences faites aux enfants »

BILAN À DATE

Création et définition du parcours de soins gradués de l'enfant victime par une instruction aux ARS de novembre 2021.

Finalisation de la montée en charge des 15 centres régionaux du psycho-traumatisme.

Élaboration d'un kit méthodologique pour organiser et structurer l'organisation des Clav mineurs.

AVANCÉE



AXE 5



PRÉVENIR LE PASSAGE À L'ACTE ET ÉVITER LA RÉCIDIVE

MESURES

17 *Expérimenter un numéro unique d'écoute et d'orientation pour les personnes attirées sexuellement pas les enfants pour éviter le passage à l'acte.*

18 *Développer la recherche pour évaluer les actions de lutte contre la récidive.*

BILAN À DATE

Généralisation du numéro unique d'écoute sur tout le territoire : 0806 23 10 63. Presque 3 000 appels en un an.

Pas de recherches engagées en 2020-2021 compte tenu de la situation sanitaire. Des travaux sont en cours pour développer cette mesure en 2022.

AVANCÉE



AXE 6



DÉVELOPPER LES ENQUÊTES ET LA RECHERCHE

MESURES

19

Renforcer les données sur les violences subies dans l'enfance

20

Mieux déceler les morts d'enfants de 0 à 6 ans résultant de violences intrafamiliales

21

Soutenir l'Observatoire des morts inattendues du nourrisson

22

Appréhender les nouvelles formes de prostitution des mineurs

BILAN À DATE

Réalisation et exploitation des enquêtes Virages notamment sur les violences faites aux enfants au sein des familles en outre-mer. Création de la CIIVISE.

La HAS a été saisie sur l'extension des recommandations aux enfants de 2-6 ans. Rédaction d'un protocole pour la prise en charge des morts inattendues des jeunes enfants.

Pistes de financement envisagées pour l'Observatoire

Lancement du premier plan national de lutte contre la prostitution des mineurs. Finalisation de la recherche par le Centre de victimologie des mineurs. Création d'un centre sécurisé pour l'accueil de mineurs victimes de traite des êtres humains. Extension du dispositif expérimental de protection des mineurs victimes de traite des êtres humains mis en place à Paris sur les territoires les plus impactés par ces violences.

AVANCÉE



Réalisé



En cours de réalisation



Reste à réaliser

Structuration régionale de l'offre de soins pour les mineurs victimes de violences

NIVEAU RÉGIONAL



Recours / expertise : équipes régionales référentes, équipes pédopsychiatres des CRP, CRMIN...

- Diagnostic, coordination des parcours et prises en charge pour les situations complexes
- Animation des professionnels spécialisés, diffusion de ressources, aide à la montée en compétences
- Recherche et valorisation de l'activité
- Équipe régionale référente : animation des UAPED

NIVEAU SPÉCIALISÉ NIVEAU DÉPARTEMENTAL



Offre spécialisée : UAPED, services de pédiatrie, de pédopsychiatrie, MRPE...

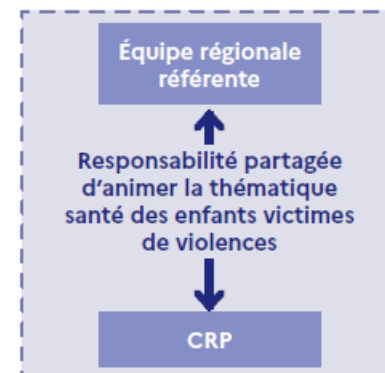
- (Aide au) diagnostic
- (Aide à la) rédaction des IP et signalements
- Orientation et initiation du parcours de soins
- Prise en charge spécialisée
- Apport de connaissances et ressources

NIVEAU PROXIMITÉ IMMÉDIATE



Professionnels de 1^{ère} ligne : Tout PS (ville, PMI, médecine scolaire, hospitalier...) et acteur de l'enfance / ado (social, sportif...)

- Repérage
- IP / Signalement le cas échéant
- Suivi du parcours / suivi « classique »



Prise en compte des autres acteurs / outils :

- Acteurs de la protection de l'enfance dont ODPE et ses partenaires ; associations d'aide aux victimes
- Autres dispositifs : féminicide, prise en charge violences faites aux femmes, etc
- Formations dont formations pluridisciplinaires, croisées...